

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'ISERE  
Arrondissement de LA TOUR DU PIN  
Commune de LA BALME LES GROTTES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :  
Afférents au Conseil : 15  
En exercice : 15  
Qui ont délibéré : 11 + 2

### Séance du 11 mars 2024

Date d'affichage :  
Date de la convocation : 04 mars 2024

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en Préfecture  
Le :

Et publication ou notification  
Le .....

L'an deux mil vingt-quatre, le onze mars à dix-neuf heures quarante minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre BERTHELOT, Maire.

**Présents :** BERTHELOT Elodie — BONNIN Michèle — CREBESSEGUES Étienne —  
FRANCHELLIN Jean-Claude — LORIOUX Hélène — NOIRET Hélène — PELERIN Yves — RODRIGUES  
BARBOSA Florent — SIMIAN Régine — TAVERNESE ROCHE Stéphanie

**Absent(s) excusé(s) :** MILLET Benoit — PARISSÉ Thomas — TORRES Gaëlle

**Absent(s) :** JACQUIER Habiba

**Procuration(s) :** MILLET Benoit à BERTHELOT Jean-Pierre — TORRES Gaëlle à CREBESSEGUES Étienne

**Secrétaire de séance :** CREBESSEGUES Étienne

### Délibération n° 2024 008

#### OBJET : PERSONNEL MAIRIE – CREATION DE POSTES

Le Maire, Jean-Pierre BERTHELOT informe l'assemblée que l'Adjoint Administratif en charge de la comptabilité quitte la commune le 19 mars prochain. Le recrutement pour son remplacement était ouvert aux catégories C et B.

L'agent retenu est en catégorie B. Il est donc nécessaire de créer un poste de Rédacteur Principal 2ème Classe Indice Brut 506 / Indice Majoré 441 en remplacement du poste de l'agent précédent.

Après concertation, le Conseil Municipal, valide la création du poste de Rédacteur Principal 2ème Classe dans les conditions précitées.

Pour : 11 + 2

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Maire – Jean-Pierre BERTHELOT

